

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°96-519 du 21 Novembre 1996  
portant nomination des Membres du  
Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à  
l'Action Sociale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
  - VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
  - VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant Composition du Gouvernement ;
  - VU le Décret N° 94-145 du 26 Mai 1994 portant Composition, Attributions, Organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
  - VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991, portant Attributions, Organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires sociales;
  - VU le Décret N° 93-281 du 3 Décembre 1993, portant Attributions, Organisation et fonctionnement du Fonds de Soutien à l'Action Sociale ;
  - VU le Décret N° 96-457 du 17 Octobre 1996 portant modification de l'article 7 du Décret N° 93-281 du 03 Décembre 1993 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Fonds de Soutien à l'Action Sociale ;
- Sur proposition du Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 Octobre 1996,

**DECRETE**

Article 1er : Sont nommées membres du Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à

l'Action Sociale, les personnes dont les noms suivent :

- Madame AGONSA Julienne, représentant le Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine ;
- Monsieur RAHAMANI Traoré, représentant le Ministre des Finances
- Monsieur PRUDENCIO Vladmir, représentant le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;
- Monsieur HOUENISSODE Alfred Dossou, Représentant le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- Madame ZODEHOUGAN Euphrasie, représentant le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi;
- Madame LOHINTO Edwige née ADJANOHOOUN, représentant le Ministre du Développement Rural ;
- Monsieur ADEBO Moussiliou, représentant le Ministre de l'Education nationale et de la Recherche Scientifique ;
- Madame DJIMA Geneviève, représentant le Directeur Général de la Loterie Nationale du Bénin ;
- Madame AGBEILLE Rabiatou, Chef Service Départemental de la Protection Sociale de l'Atacora ;
- Madame TAUZIET Louise, Chef Service Départemental de la Protection Sociale de l'Atlantique ;
- Madame CHABI Hortense, Chef Service Départemental de la Protection Sociale du Borgou ;
- Madame AMOUSSOU Marie, Chef Service Départemental de la Protection Sociale du Mono ;
- Madame DASSOUNON Agnès, Chef Service Départemental de la Protection Sociale de l'Ouémé ;

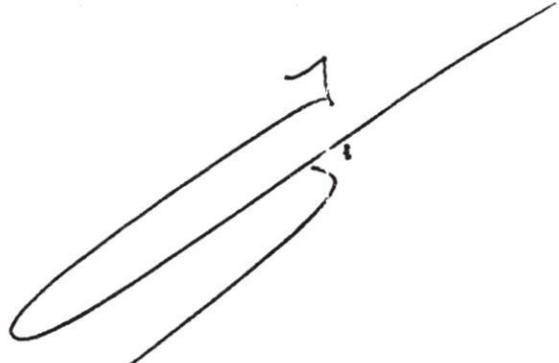
- Madame GBAGUIDI Epiphania, Chef Service Départemental de la Protection Sociale du Zou ;

**Article 2** : Madame AGONSA Julienne Conseiller Technique à la Protection Sociale et à la Condition Féminine est nommée Présidente du Conseil de Gérance du Fonds de Soutien à l'Action Sociale.

**Article 3** : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié au Journal Officiel.

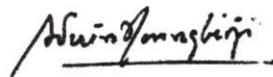
Fait à Cotonou, le 21 Novembre 1996

Le Président de la République  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



**Mathieu KEREKOU.-**

Le Premier Ministre, chargé de la  
Coordination de l'Action Gouvernementale  
et des Relations avec les Institutions



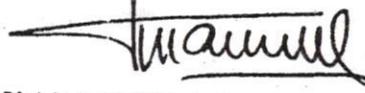
**Adrien HOUNGBEDJI.-**

Le Ministre des Finances

Le Ministre de la Santé, de la Protection  
Sociale et de la Condition Féminine



Moïse MENSAH.-



Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

**Ampliatiions :** PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MSPSCF 4 Autres  
Minitères 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3  
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.